L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

JOURNAL DU MATIN

PRIX DU NUMERO : 5 CENTIMES

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 21 MARS.

Dépêches TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

AFFAIRES D'ORIENT.

RUMEUR DE L'INTENTION DE LA RUSSIE DE CÉDER A LA PRESSION DE L'ANGLETERRE.

Londres, 21.—La Presse associée tient de bonne source que dans les dernières vingt-quatre heures, le gouvernement a lieu de croire que la Russie a l'intention de céder sur la question contestée.

MOUVEMENTS DE LA FLOTTE RUSSE.

Une dépêche de Constantinople à Pagenos Reuter dit que les navires de guerre russes ont quitté Bazukdere et ont mis l'ancre à San Stefano.

LE DÉLÉGUE TURC AU CONGRES EUROPÉEN.

Savfet Pacha refuse d'aller au Congrès européen. On pense que le délégué turc sera, soit Veyk, soit Mazouna Pacha.

DISPOSITION DE L'ARTILLERIE TURQUE.

Seize batteries de l'artillerie turque ont occupé Litrot Burghos et Sweet Waters, près de Constantinople.

PAS DE CHAPEAU DE CARDINAL.

Londres, 21 mars—On nie que le Pape ait l'intention d'accorder le chapeau de cardinal au Révérend Docteur John H. Newman.

SUICIDE DU GÉNL. SCHERKOSKY.

Londres, 21 — Une dépêche spéciale de Vienne, au Daily Telegraph, affirme de la façon la plus positive que le général Scherkosky, ex gouverneur provisoire de la Bulgarie, s'est suicidé, parce qu'il était menacé de destitution.

LES RESERVES DE LA RUSSIE.

La Russie est sur le point de faire la déclaration qu'elle reconnaît le droit de chaque Puissance individuellement de demander la discussion de chacune des clauses du traité, mais se réserve le droit néanmoins de refuser de soumettre certaines clauses à la mastication des Puissances, en prétextant même que la majorité de ces Puissances le désire.

Une dépêche de Vienne au Times dit que l'admission de la part de la Russie du droit du Congrès de discuter les clauses du traité qui concernent l'intérêt de l'Europe, ne semble pas avoir été annoncée directement à l'Angleterre; de sorte que le différend n'est pas encore réglé.

L'ANGLETERRE S'OPPOSERA A UNE ANNEXION EN ASIE MINEURE.

Une dépêche de Pera au Daily Télégraph dit que le gouvernement anglais a télégraphié au général Sir Arnold Kewbull de revenir immédiatement en Angleterre.

On rapporte que l'Angleterre est résolue à s'opposer à une annexion de la part des Russes en Asie Mineure.

LES RUSSES RENONCENT A S'EMBARQUER A BUZERKEDÈRE.

Une dépêche spéciale de San Stefano au Daily News porte que les Russes ont renoncé à l'idée de s'embarquer à Buzerkedere. L'ambassadeur anglais, Mr Layard, a informé la Porte que si les Turcs accordaient cette permission aux Russes, la flotte anglaise s'avancerait dans le Bosphore.

Une dépêche spéciale de Vienne au Times dit que d'après le traité de San Stefano l'évaluation de la Turquie d'Europe, à l'exception de ce qui regarde la Bulgarie, doit être complétée trois mois après la paix définitive, et une portion des troupes pourra s'embarquer sur la mer Noire ou sur la mer de Marmara. Il est douteux cependant qu'en vertu de ces stipulations les Russes commencent à faire mouvoir leurs troupes pour les embarquer dans le voisinage de San Stefano, attendu qu'ils peuvent commencer leurs opérations immédiatement.

La Russie s'est assuré le droit, ou en tout cas, s'est ménagé le privilège, de garder une partie de ses troupes autour de Constantinople, jusqu'à ce que le réglement final soit signé.

PLUS DE MALENTENDU ENTRE LES TROIS EMPIRES.

Une dépêche de Vienne au News dit que la Russie a déclaré qu'elle était prête à faire des concessions relativement aux frontières de la Bulgarie, et tout malentendu cessé entre les trois empires.

BISMARCK ET LE NICARAGUA.

Londres, 21—On rapporte que Bismarck, fatigué de l'hésitation du Nicaragua, a ordonné le blocus de tous les ports de mer.

ANGLETERRE.

LA CHAMBRE DES PAIRS.

Londres, 21.—Dans la Chambre des Pairs ce soir, Lord Derby répondant à de long discours de Lord Strathedon sur les affaires d'Orient, a déclaré que pour plusieurs raisons la flotte ne devrait pas être envoyée en ce moment dans la mer noire. Il a protesté contre une des assertions qui n'ont pas le moindre fondation de vérité, relativement aux dissensions du Cabinet.

Le gouvernement n'a pas demandé que la Grèce fut représentée au Congrès sur un pied d'égalité avec les Puissances. Mais simplement qu'elle soit représentée, de façon à permettre que sa voix puisse être entendue distinctement.

Le gouvernement n'a jamais proposé que la Russie soumette les conditions de la paix à la décision de la majorité du Congrès.

Il a demandé que tous les articles soient soumis à la discussion et à la discussion seulement, ceci étant la seule manière de décider lequel de ces articles affecte les intérêts européens.—Telle est la seule question pendante.—Il n'est pas autorisé à dire quelle sera la réponse de la Russie, mais il croit que la requête est raisonnable et modérée, et à moins qu'elle soit accordée, il y aura peu d'utilité à ce que le congrès se réunisse du tout.

LES PÊCHERIES AMÉRICAINES.

Londres, 21—Le Times, dans un article éditorial sur les pêcheries américaines dit qu'il est malheureux pour la réputation des Etats-Unis qu'au moment où la politique financière du Congrès a éveillé de graves soupçons en Europe, quelques politiciens veulent essayer de la répudiation d'une autre espèce, en s'opposant au paiement de la somme stipulée dans le traité pour les pêcheries américaines.

Les discours de Mr Blaine et du général Butler sont non seulement de nature à nuire au crédit des Etats-Unis, mais à réduire à néant le système de soumettre un différend international à un arbitrage.

Ce système tombe de lui-même, si la décision du tribunal arbitral doit être révisée par la nation qui est condamnée à payer les frais.

Les tentatives à Washington et les attaques dirigées contre l'impartialité de M. Delfosse proviennent du même esprit de chicane qui a voulu forcer une interprétation de l'adjudication canonique.

Nous espérons et nous croyons que M. Blaine ne pourra pas décider le Congrès de son pays à le soutenir dans son refus de payer l'adjudication, ce qui serait donner à la politique américaine un double caractère de mesquinerie et d'astuce.

FRANCE.

TYPOGRAPHES EN GRÈVE.

Paris, 21—Les compositeurs de plusieurs grandes imprimeries se sont mis en grève, cet événement, venant à la suite de la grève des mineurs à Decazeville, donne lieu de croire qu'il est dû aux instigations de l'Internationale et attire beaucoup d'attention.

ITALIE.

FORMATION DU NOUVEAU MINISTÈRE.

Londres, 21—Une dépêche spéciale de Rome à la Pall Mall Gazette dit que le roi Humbert reçoivent le signor Cairoli ce soir qui lui soumettra la liste du nouveau ministère. On croit que cette liste sera composée comme suit:

Signor Cairoli, président du conseil sans portefeuille, comte Cerri, ministre des affaires étrangères; signor Bonnet, ministre de la guerre; signor Doloa, ministre des finances; signor Desanletis, ministre de l'instruction publique; signor Dabbiaco, ministre des travaux publics. On a lieu de croire que le roi consentira à une dissolution de la Chambre des Députés.

Une dépêche de Rome à Pagenos de Reuter confirme la formation du ministère, tel qu'il a été donné, excepté en ce qui regarde le signor Baccarini, ministre des travaux publics, l'amiral Martini, ministre de la marine et le signor Conforti, ministre de la justice.

L'HÉRITIÈRE PRÉSOMPTIVE DU ROYAUME DE HAWAI.

San Francisco, 20—La princesse Kai Pani est arrivé aujourd'hui de Honolulu, ayant à bord la princesse Lilie Kalakoua, héritière présomptive au trône de Hawaï.

ACQUITTÉ HONORABLEMENT.

Cincinnati, 21—Le révérend M. Gifford, ex-évêque de Baltimore, gérant de propriétés immorales, a été complètement acquitté.

WASHINGTON.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Mr Chalmers, du Mississippi, a présenté un bill qui pourvoit à l'organisation d'une commission pour améliorer la condition du fleuve Mississippi. Référé.

Le bill d'allocation pour la marine, qui comprend près de quinze millions, a passé.

Une tentative a été faite pour prendre en considération le bill des pensions mentionnées, mais elle a échoué par un vote de 118 contre 97. La motion a été faite par M. Hewitt, de l'Alabama et avait pour but de suspendre les réglements. Le vote ne peut pas être considéré comme indiquant quel sera le sort définitif du bill.

M. Waddell, de la Caroline du Nord, présidant du comité sur la poste et les routes postales, a présenté un bill pour établir un dépôt des épargnes postales comme une branche du département de la poste et pour aider à rembourser la dette portant intérêts des Etats-Unis.

Le bill sera imprimé et a été référé de nouveau au même comité. Il est opposé à l'établissement à Washington d'un bureau central de dépôt et la création de bureaux secondaires de dépôt.

Les dépôts doivent être payés à la trésorerie et l'intérêt mis au crédit de compte des épargnes postales.

Une émission de bons portant quatre pour cent d'intérêt pourra être faite en faveur de ceux qui déposeront plus de cinquante piastres remboursables après cinquante années et transférables seulement avec l'autorisation du secrétaire de la trésorerie.

Le bill pourvoit également à des certificats de dépôts de 10, 20, 50 et 100 piastres, portant intérêt à 3 c%, pour un an seulement, qui pourront être convertis en bons à 4 pour cent d'intérêt.

SÉNAT.

Mr Hereford, de la Virginie Occidentale, a soumis un préambule et une résolution, donnant pour instruction au comité de finance de rapporter le bill de la Chambre révoquant l'acte de la reprise des paiements en espèces, d'ici à une semaine, et il a demandé que cette résolution soit prise en considération immédiatement.

Objection a été faite par Mr Morrill et la question a été ajournée en vertu des réglements.

La question des bois a été encore discutée. M. Jones, de la Floride, a pris la parole pour désapprouver la conduite du Secrétaire de l'Intérieur.

M. Dorsey, de l'Arkansas, a pris la parole pour un fait personnel; il a appelé l'attention sur un article qui a paru hier dans un journal de New York, relativement à son amendement au bill, qui a passé la semaine dernière, pour prolonger le terme de la condition de Hot Springs.

Il a dit qu'il s'était décidé depuis longtemps à ne pas répondre aux attaques des journaux, mais il croit devoir répondre cette fois que l'amendement soumis par lui, autorisait simplement le surintendant des Hot Springs à affermer le terrain pour l'érection d'un établissement de bains convenable et à distribuer l'eau aux visiteurs.

L'amendement n'accorde pas d'autre privilège, mais il y avait ce jour là dans la capitale trois ou quatre individus qui intéressent tellement à cœur les intérêts des Hots Springs, qu'ils ont télégraphié immédiatement qu'une grande fraude venait d'être perpétrée par lui, M. Dorsey et que la compagnie nouvelle devait entrer en possession de toutes les sources. M. Dorsey déclare qu'à son avis l'amendement était absolument nécessaire pour que les visiteurs puissent avoir de l'eau. Il a reçu à ce sujet de nombreuses lettres recommandant un pareil amendement et il n'aurait jamais présenté s'il en eut considéré un privilège exclusif à la compagnie.

Le Président a communiqué aujourd'hui au Sénat la correspondance relative au traité pour les pêcheries, en vertu duquel les Etats Unis doivent payer cinq millions. Cette correspondance est très volumineuse, mais ne renferme rien d'extraordinaire ou de nouveau. On ne voit que qu'il y ait eu de ronerie de la part de l'Angleterre, si ce n'est la stupidité, palpable du moins, de la part des Etats-Unis.

Le bill relativement au fonds d'amortissement du chemin de fer du Pacifique a été renvoyé, mais ne perdra pas sa place dans la liste des bills non terminés, et le Sénat a repris en considération le bill autorisant le secrétaire de l'intérieur à employer des commis temporairement et faisant une allocation à cet effet.

Le bill ordonne également une allocation pour payer ceux qui découvriront et qui dénonceront l'invasion des terrains publics, et pour mettre aux ombres certains terrains publics. La question pendante étant sur l'amendement proposé par M. Beck, de Kentucky, à celui du comité relatif à un amendement, prohibant de collecter les frais pour le bois coupé sur les terres publiques, pour l'usage exclusif des colons dans les territoires, et non pour l'exportation.

Si le bois est transféré d'un territoire à un autre, il pourra être saisi par les autorités des Etats-Unis, en quelque endroit qu'il se trouve.

Mr Jones, de la Floride, a continué les débats, disant qu'il ne voterait jamais pour l'allocation qui permet au secrétaire de l'intérieur d'employer des commis additionnels pour faire enquête relativement aux entrées de titres frauduleux de propriété ou aux invasions de terrains publics, parce qu'il était certain que le secrétaire en profiterait pour harasser le peuple.

Mr Jones, nie que le secrétaire actuel de l'intérieur suive la même politique que son prédécesseur, comme on l'a assuré. Il a inauguré une politique à lui, qui est contraire à la loi et à l'équité.

On n'avait jamais entendu parler avant sa nomination, de procès et de saisies pour du bois scié et pris marché.

Après avoir déclaré que le secrétaire de l'intérieur s'était servi des Statuts d'Etat devant les cours fédérales dans les nombreux procès qu'il a intentés, ce qu'il n'avait en aucune façon le droit de faire, il a cependant cité plusieurs sections des Statuts Révisés et en disant que, le gouvernement n'a jamais eu l'intention de permettre au secrétaire à harasser le peuple par des procès qui ne sont pas autorisés par la loi.

Les pouvoirs déterminés par la loi pour punir les délits de ce genre sur les terres publiques sont exercés d'ailleurs au secrétaire de la marine et non pas au secrétaire de l'intérieur. En lisant la correspondance entre le secrétaire de l'intérieur et ses agents, on voit que le premier a ordonné que le charbon de bois soit saisi. Or, M. Jones ne trouve pas un seul acte du Congrès, ou une seule loi, autorisant une pareille saisie.

Mr Morgan, de l'Alabama, a pris la parole après Mr Jones, suivant la même ligne d'argumente que le premier. Il s'oppose au bill, parce qu'il semble vouloir donner à entendre que le secrétaire de l'intérieur est un éminent patriote et que le peuple est un composé de voleurs. Un homme dont le nom est synonime d'infamie dans l'Etat de Mr Morgan, un certain Hector, prépare actuellement une autre expédition contre le peuple de la Floride.

Mr Morgan a cité des exemples où des scieries ont été détruites dans le Sud, par suite de ces saisies arbitraires, et des centaines de mille piastres ont été perdues.

Le Sénat ne peut pas voter sur un pareil bill, sans en comprendre toute la gravité. Le secrétaire de l'intérieur a donné dernièrement l'ordre à ses agents à Vicksburg, d'ameuber le départ d'aucun bateau qui aurait à bord du bois qu'on supposerait avoir été coupé sur des terres publiques.

A-t-il le droit de mettre un embargo sur un port et peut-il paralyser toute une industrie par le simple fait qu'il suppose que quelque acte illégal a été commis au détriment du gouvernement. Attirés par la récompense promise les délateurs ne manquaient point et le plupart du temps, ils accusaient à tort et à travers pour avoir de l'argent.

Si le secrétaire de l'intérieur est revêtu d'un pouvoir aussi suprême, pourquoi ne fait-il pas saisir et vendre également les bœufs et les vaches qui paissent l'herbe qui croit sur les terres publiques.

Mr Morgan a donné avis qu'au moment venu, il ferait la motion de supprimer la seconde section du bill.

Mr Matthews, de l'Ohio, a répondu, défendant la conduite du secrétaire de l'intérieur, et le Sénat s'est ajourné sans aucune action définitive.

NOUVELLES ET RUMEURS.

Washington, 21—Le commissaire du revenu interne lancera demain une lettre circulaire qui modifie matériellement et qui explique l'ordre récent en égard à la ligne de démarcation entre les manufactures de cigares et les magasins au détail, qui avait donné lieu à tant de protestations de toutes les sections du pays.

Le colonel Frost et le général Kennedy sont loi pour s'occuper de la Douane de la Nouvelle-Orléans.

On pense après tout que Packard est le seul homme que le Président puisse désigner, à moins que le Sénat ne veuille être taillé en pièces.

La corvette des Etats-Unis Enterprise, G.C. Remy, commandant, actuellement stationnée à la Nouvelle-Orléans, a reçu l'ordre de se rendre à Pensacola pour de l'Espagne, afin de faire une inspection ensemble de ce fleuve, avec l'intention de faire des enquêtes bréellement. L'Enterprise se rendra ensuite à Saint Domingue, où elle fera ensuite, dans le cas où le colonel et les résidents américains paraîtront besoin de protection.

Bulletin Météorologique.

Washington, 21 mars—Pour les Etats à l'Ouest du Golfe, temps clair ou partiellement couvert, vents du nord, fraîchissant ensuite au sud, baisse barométrique probable.

Des signaux de précaution seront donnés à être ordonnés pour la Nouvelle Orléans et Mobile.

MORT D'UN MILLIONNAIRE.

Plymouth, N. H., 21—Isaac Adams est mort à Sandwich, New Hampshire, laissant une fortune de centaines à des millions de piastres. Il a acheté des Fivers, pour la presse connue sous le nom d'Adam Printing Press, pour le vieux Hall, nouvant complète quelque millions en or pour l'usage de cette presse en Angleterre.

FAILLITES.

Montréal, 20—McMinnis & Co., marchands de bois, ont fait faillite. Leurs passifs sont de cent mille piastres.

Calais, 20—Les directeurs de la Banque d'épargnes de Calais, ont suspendu leurs paiements volontairement. On croit que les dépôts seront payés en plein.

FRANCE.

Havre (arr) Gibel, Cardiff, Charbon.
Havre (arr) Gibel, Cardiff, Charbon.
Havre (arr) Gibel, Cardiff, Charbon.